

FOURNITURE DE MATERIEL D'ECLAIRAGE SCENIQUE ET ARCHITECTURAL

Marché n° _____

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES



**CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES
PARTICULIERES – CCTP**

LOT 01

PROJECTEURS D'ECLAIRAGES ARCHITECTURAUX

Assistance à maîtrise d'ouvrage

ProjetScénie | Yann Jourdan | T.06.23.08.13.50 | M. yann@projetscenie.com | 2B Villa Marcès 75011 PARIS
SASU au capital de 9 000€ | RCS Tribunal de commerce de Paris 921 762 118 | SIRET 921 762 118 00013 | TVA : 84921762118

Le présent document comporte 9 pages, numérotées de 2 à 9.

Sommaire

1	PRESENTATION GENERALE DE L'OBJET DU MARCHÉ	3
1.1	OBJET DU PRESENT DOCUMENT	3
1.2	CONSISTANCE DU MARCHÉ	3
1.3	DATE DE RECEPTION	3
1.4	DOCUMENTS A RENDRE PAR L'ENTREPRISE TITULAIRE	3
1.5	CHOIX DU MATERIEL	3
1.6	PERIODE DE GARANTIE ET PARTICULARITES PROPRES AU PRESENT MARCHÉ	3
1.7	LIVRAISON-TRANSPORT	3
1.8	CONTRAT D'ENTRETIEN	3
2	DESCRIPTION DES EQUIPEMENTS	4 2.1
	PROJECTEURS	4
2.1.1	Plafonds	4
2.1.2	Accessoires pour projecteurs de plafonds	4
2.1.3	Potelets	5
2.1.4	Petits corbeaux	6
2.1.5	Grands corbeaux	7
2.1.5.1	Armature	7
2.1.5.2	Croisées	8
2.1.5.3	Câblages	8
2.2	ACCESSOIRES	9
2.3	GARANTIE (EXTENSION)	9

1 PRESENTATION GENERALE DE L'OBJET DU MARCHE

1.1 OBJET DU PRESENT DOCUMENT

Le document est une description technique des matériels d'éclairages à fournir dans la cadre de la mise en lumière de la grande halle de la Villette. Un premier parc de matériel a été acquis et installé par l'EPPGHV. Les équipements du présent marché s'inscrivent dans une logique de continuité et de cohérence d'investissement. **Les matériels éventuellement proposés par les candidats en références équivalentes devront rigoureusement respecter les prescriptions minimales techniques, notamment en termes de colorimétrie, de pilotage et d'esthétique. A valeur DMX égale, les références équivalentes devront proposer rigoureusement la même couleur que les modèles précédemment acquis par l'EPPGHV. Les courbes et la précision du dimming devront être identiques aux modèles de références listés ci-après.**

1.2 CONSISTANCE DU MARCHE

Le titulaire aura à sa charge la fourniture des matériels suivants :

- Les projecteurs et leurs accessoires
- La livraison et le déchargement des matériels

1.3 DATE DE RECEPTION

Voir CCAP.

1.4 DOCUMENTS A RENDRE PAR L'ENTREPRISE TITULAIRE

Voir CCAP.

1.5 CHOIX DU MATERIEL

Le titulaire ne doit utiliser que du matériel neuf, conforme aux normes UTE applicables.

Pour le matériel spécifique ou sur mesure, le titulaire doit fournir pour chaque appareil, une documentation complète accompagnée des caractéristiques techniques et des procès-verbaux d'essais en usine.

Le titulaire du présent marché devra s'assurer de la bonne compatibilité des différents matériels qu'il fournit.

1.6 PERIODE DE GARANTIE ET PARTICULARITES PROPRES AU PRESENT MARCHE

Voir CCAP.

1.7 LIVRAISON-TRANSPORT

Voir CCAP.

1.8 CONTRAT D'ENTRETIEN

Le présent marché n'inclut pas de prestation au titre d'un contrat d'entretien annuel.

2 Description des équipements

2.1 PROJECTEURS

2.1.1 Plafonds

Le titulaire fournira :

Des projecteurs de type Anolis DIVINE160 ou équivalent. Ils auront les caractéristiques techniques minimales suivantes :

- Projecteur architectural à 40 LED multichip haute performance à synthèse additive de 4 couleurs pures RGB+Blanc 6500K
- Disposition des LED en rectangle
- Angle d'ouverture natif 13°
- Flux minimum 11800lm natif (RGBW@Full)
- Durée de vie L90B10≥90 000H
- IP67, IK10
- Réglage Tilt +35/-150°
- Refroidissement par convection / non ventilé
- Carter en aluminium moulé haute pression / verre trempé, adapté aux vibrations
- Couleur RAL9011 en standard
- Pilotage en DMX512 filaire / RDM ou autonome
- Large gamme de filtre holographiques adaptables (symétriques et bi-symétriques)
- Matricable 4 zones
- Emulation CTO variable 2700K>8000K, macro Colors
- Effet strobe
- Contrôle des couleurs en RAW ou CMY
- Etat en cas de perte de data sélectionnable
- Dimmer 16 bits 0-100%
- Accessoirisation possible : porte filtre, canon, visière, grille de défilement, volets, adaptateurs de montages pour crochet Clamp ou pieds caoutchoucs
- Source totalement flicker-free
- Puissance 440W
- Alimentation intégrée 100-277V AC 50/60Hz

Le projecteur aura des dimensions et un poids contenu.

Chaque projecteur sera équipé de :

- un filtre holographique au choix de la maîtrise d'ouvrage et d'un porte-filtre si nécessaire
- une élingue de sécurité de 60cm de long, adaptée au poids du projecteur
- un cordon d'alimentation IN hybride pré-câblé (Data/Alim) de 0,5m muni d'une fiche powerCon True1 Top Neutrik mâle ou équivalent et une fiche XLR5 broches mâle Neutrik ou équivalent
- un cordon d'alimentation OUT hybride pré-câblé (Data/Alim) de 0,5m muni d'une fiche powerCon True1 Top Neutrik femelle ou équivalent et une fiche XLR5 broches femelle Neutrik ou équivalent

2.1.2 Accessoires pour projecteurs de plafonds

Le titulaire fournira des demi-cônes anti-halo pour chaque type de matériel. Le RAL des accessoires devra impérativement être du même RAL que celui du projecteur auquel il s'associe.

2.1.3 Potelets

Le titulaire fournira :

Des projecteurs de type Anolis Calumma Remote S MC ou équivalent. Ils auront les caractéristiques techniques minimales suivantes :

- Projecteur architectural à 3 LED multichip haute puissance à synthèse additive de 4 couleurs pures RGB+Ambre
- Angle d'ouverture natif 9°
- Flux minimum 852lm natif (RGBA@Full)
- Durée de vie L90B10≥90 000H
- IP67, IK10
- Réglage Tilt +180°/-180°
- Refroidissement par convection / non ventilé
- Forme ronde – muni d'une lyre d'accroche
- Carter en aluminium moulé haute pression / verre trempé, adapté aux vibrations
- Couleur RAL9022 sur mesure
- Pilotage en DMX512 filaire / RDM
- Possibilité pilotage protocoles réseau (MA Net, sACN, ArtNet) via boîtier additionnel
- Large gamme de filtre holographiques adaptables (symétriques et bi-symétriques)
- Emulation CTO variable 2700K>8000K
- +/- green
- Contrôle des couleurs en RAW en 16bits
- Dimmer 16 bits 0-100%
- Accessoirisation possible : porte filtre, canon, visière
- Source totalement flicker-free
- Puissance minimale/maximale 30W/45W
- Alimentation en 48V

Le projecteur aura des dimensions (maximum 200x200x140mm) et un poids contenu (maximum 4kg).

Chaque projecteur sera équipé de :

- un filtre holographique au choix de la maîtrise d'ouvrage et d'un porte-filtre si nécessaire
- une élingue de sécurité de 60cm de long, adaptée au poids du projecteur
- un cordon d'alimentation hybride alim/DMX de 10m terminaison sans connecteur



2.1.4 Petits corbeaux

Le titulaire fournira :

Des projecteurs de type Anolis Calumma XS MC ou équivalent. Ils auront les caractéristiques techniques minimales suivantes :

- Projecteur architectural à 1 LED multichip haute puissance à synthèse additive de 4 couleurs pures RGB+Ambre
- Angle d'ouverture natif 12°
- Flux minimum 284lm natif (RGBA@Full)
- Durée de vie L90B10≥90 000H
- IP67, IK10
- Réglage Tilt +180°/-180°
- Refroidissement par convection / non ventilé
- Forme ronde – muni d'une lyre d'accroche
- Carter en aluminium moulé haute pression / verre trempé, adapté aux vibrations
- Couleur RAL9022 sur mesure
- Pilotage en DMX512 filaire / RDM
- Possibilité pilotage protocoles réseau (MA Net, sACN, ArtNet) via boîtier additionnel
- Large gamme de filtre holographiques adaptables (symétriques et bi-symétriques)
- Emulation CTO variable 2700K>8000K
- +/- green
- Contrôle des couleurs en RAW en 16bits
- Dimmer 16 bits 0-100%
- Accessoirisation possible : porte filtre, canon, visière
- Source totalement flicker-free
- Puissance minimale/maximale 10W/20W
- Alimentation 48V

Le projecteur aura des dimensions (maximum 120x120x90mm) et un poids contenu (maximum 1,5kg).

Chaque projecteur sera équipé de :

- un filtre holographique au choix de la maîtrise d'ouvrage et d'un porte-filtre si nécessaire
- une élingue de sécurité de 60cm de long, adaptée au poids du projecteur
- un cordon d'alimentation hybride alim/DMX de 10m terminaison sans connecteur



2.1.5 Grands corbeaux

2.1.5.1 Armature

Le titulaire fournira :

Des projecteurs de type Anolis Calumma Remote S MC ou équivalent. Ils auront les caractéristiques techniques minimums suivantes :

- Projecteur architectural à 3 LED multichip haute puissance à synthèse additive de 4 couleurs pures RGB+Ambre
- Angle d'ouverture natif 9°
- Flux minimum 852lm natif (RGBA@Full)
- Durée de vie L90B10≥90 000H
- IP67, IK10
- Réglage Tilt +180°/-180°
- Refroidissement par convection / non ventilé
- Forme ronde – muni d'une lyre d'accroche
- Carter en aluminium moulé haute pression / verre trempé, adapté aux vibrations
- Couleur RAL9022 sur mesure
- Pilotage en DMX512 filaire / RDM
- Possibilité pilotage protocoles réseau (MA Net, sACN, ArtNet) via boîtier additionnel
- Large gamme de filtre holographiques adaptables (symétriques et bi-symétriques)
- Emulation CTO variable 2700K>8000K
- +/- green
- Contrôle des couleurs en RAW en 16bits
- Dimmer 16 bits 0-100%
- Accessoirisation possible : porte filtre, canon, visière
- Source totalement flicker-free
- Puissance minimale/maximale 30W/45W
- Alimentation en 48V

Le projecteur aura des dimensions (maximum 200x200x140mm) et un poids contenu (maximum 4kg).

Chaque projecteur sera équipé de :

- un filtre holographique au choix de la maîtrise d'ouvrage et d'un porte-filtre si nécessaire
- une élingue de sécurité de 60cm de long, adaptée au poids du projecteur
- un cordon d'alimentation hybride alim/DMX de 10m terminaison sans connecteur



2.1.5.2 Croisées

Le titulaire fournira :

Des projecteurs de type Anolis Calumma M MC ou équivalent. Ils auront les caractéristiques techniques minimums suivantes :

- Projecteur architectural à 7 LED multichip haute puissance à synthèse additive de 4 couleurs pures RGB+Ambre
- Angle d'ouverture natif 9°
- Flux minimum 1986lm natif (RGBA@Full)
- Durée de vie L90B10≥90 000H
- IP67, IK10
- Réglage Tilt +180°/-180°
- Refroidissement par convection / non ventilé
- Forme ronde – muni d'une lyre d'accroche
- Carter en aluminium moulé haute pression / verre trempé, adapté aux vibrations
- Couleur RAL9011 en standard
- Pilotage en DMX512 filaire / RDM
- Possibilité de daisy-chain
- Large gamme de filtre holographiques adaptables (symétriques et bi-symétriques)
- Emulation CTO variable 2700K>8000K
- +/- green
- Contrôle des couleurs en RAW en 16bits
- Dimmer 16 bits 0-100%
- Accessoirisation possible : porte filtre, canon, visière
- Source totalement flicker-free
- Puissance minimale/maximale 65W/75W
- Alimentation intégrée 120-277V AC 50/60Hz

Le projecteur aura des dimensions (maximum 280x280x140mm) et un poids contenu (maximum 6kg).

Chaque projecteur sera équipé de :

- un filtre holographique au choix de la maîtrise d'ouvrage et d'un porte-filtre si nécessaire
- une élingue de sécurité de 60cm de long, adaptée au poids du projecteur
- deux cordons d'alimentations hybrides (entrée/sortie) alim/DMX de 0,5m (terminaison connecteurs hybride pré-montés)

2.1.5.3 Câblages

Le titulaire fournira des câbles d'alimentation hybrides préfabriqués compatibles pour l'alimentation des projecteurs Calumma M :

- Longueur 2m
- Longueur 3m
- Longueur 5m
- Longueur 10m
- Longueur 25m



2.2 ACCESSOIRES

Le titulaire fournira :

- Des demi-cônes anti-halo pour chaque type de matériel. Le RAL des accessoires devra impérativement être du même RAL que celui du projecteur auquel il s'associe.
- Des boîtiers de jonctions simples permettant le raccordement :
 - D'une ligne 3G2.5mm2 d'alimentation et d'une ligne DMX512 en entrée
 - D'un câble hybride alim/dmx en sortie
 - Entrées/sorties de câbles sur presse-étoupe

2.3 GARANTIE (EXTENSION)

Le candidat pourra proposer une extension de garantie. Chaque candidat est libre de fixer le périmètre de l'extension de garantie (matrices seulement, matériel dans son ensemble, durée...)

Le candidat indiquera exhaustivement, dans son mémoire technique, les prestations et pièces couvertes par l'extension de garantie.

L'extension de garantie débutera à l'issue de la garantie légale et/ou constructeur incluse dans le prix du matériel. Elle couvre à minima les pièces, la main-d'œuvre et les frais de transport aller-retour.

La garantie proposée ne pourra être inférieure à la garantie légale de conformité et à la garantie constructeur.

Toute garantie constructeur supérieure à la durée minimale exigée sera réputée incluse sans surcoût.

Les extensions de garantie proposées devront être indépendantes de toute obligation de maintenance exclusive.

L'extension de garantie est inscrite au BPU afin de permettre sa mobilisation en cours d'exécution du marché (lors l'achat d'un matériel AVEC extension de garantie).

Fin du lot